GOLDORACLE, QUEDLAGOLD, GOLDEBOIS



# NI OR NI MAÎTRE MONTAGNE D'OR ET CONSORTS



# GOLDORACLE, QUEDLAGOLD, GOLDEBOIS

# NI OR NI MAÎTRE

MONTAGNE D'OR ET CONSORTS





# **Ø** NO COPYRIGHT

Toute reproduction dans un but non commercial est vivement encouragée

Septembre 2019

### DÉBUT DES HOSTILITÉS

n pleine forêt amazonienne, entre le Brésil et le Suriname, se trouve la Guyane, unique département français en Amérique du Sud. Depuis quelques décennies, la France optimise cette position géographique à travers des conquêtes spatiales et souterraines, y ajoutant une couche de domination supplémentaire.

La Guyane a une histoire écrite dans le sang, celui de l'extermination quasi totale des populations antérieures à l'invasion des colons, celui des siècles d'esclavage et celui des colonies pénitentiaires. Dans la continuité de ce chevauchement de périodes d'oppression et d'exploitation, la France cherche de nouvelles manières de tirer profit de ce territoire et, dans cette optique, l'industrie minière lui offre de quoi nourrir des ambitions vertigineuses.

Centré sur le dossier dit de la « Montagne d'or », qui suscite une contestation largement médiatisée depuis plusieurs mois, cet ouvrage analyse sans ménagement les dessous de ce projet porté par

le géant russe de l'industrie minière Nordgold et le spécialiste canadien de l'exploration aurifère Columbus Gold, en regard de la touche coloniale intimement liée à cette quête de l'eldorado. Colonialisme tellement intégré, au demeurant, que le nom même de Columbus Gold ou son logo représentant les trois voiles de la caravelle de Christophe Colomb ne surprennent plus personne! De fait, son colonialisme n'a rien d'exceptionnel : en métamorphosant un territoire, en recomposant les populations d'une zone, en imposant un point de non-retour, tout projet capitaliste contient une dimension coloniale.

Fosse à ciel ouvert pour extraire un filon primaire situé en pleine forêt tropicale, usine de cyanuration pour traiter le minerai, dépotoirs pour stocker les déchets toxiques, cette méga-mine New Age n'a rien d'exceptionnel non plus et elle se conforme même à l'hypocrisie verte et solidaire des normes en vigueur. Elle respecte surtout une implacable logique : chercher à faire le plus de profit possible.

La Guyane ne connaissant pas de site industriel d'extraction aurifère de cette envergure, les luttes menées dès son annonce, le stade de ce projet où rien n'est encore joué, les enjeux et les questions fondamentales soulevées sont des raisons ayant amorcé l'écriture de ces textes.

Sans motivation journalistique mais avec l'intention de nuire à la Montagne d'or et au monde qui en a besoin, cet ouvrage est écrit par des individus profondément hostiles à toutes formes

d'autoritarisme. C'est avec cette sensibilité que seront abordés la conquête du sous-sol de la Guyane réputée riche en or, son sol, sa géographie, ses populations et multiples réalités sociales. Ces dernières sont un tel enchevêtrement de contradictions que nous nous sommes souvent limités à des états des lieux, épargnant, trop souvent hélas, à la lectrice ou au lecteur de se coltiner toute notre hargne contre les institutions républicaines ou capitalistes. Voyageant de ronds-points en villages, de bureaux d'études en sites miniers, c'est une part de ce pays et de ses complexités qui tente d'être mise en mots avant de tirer les fils d'un entrelacs macabre : ceux de l'extraction minière qui s'intensifie sur ce territoire.

La Montagne d'or n'est pas un phénomène isolé, même si elle apparaît comme le plus gros furoncle à mûrir dans un anthrax déjà florissant. Déjà quadrillée de zones d'exploration et d'exploitation, la Guyane est criblée et ravagée par l'orpaillage depuis longtemps. L'État et ses institutions, le secteur minier et son lobbying accélèrent le processus de rentabilisation du territoire, en dépit des conséquences.

Les acteurs et les parties prenantes du projet de la Montagne d'or étant présents aux niveaux national et international, il semble logique que les affrontements contre ce projet prennent des formes diverses et variées, sans se cantonner au contexte local trop souvent présenté comme la seule option possible. «Ici et maintenant », c'est aussi « partout et tout le temps ».

La lutte contre la Montagne d'or soulève rapidement quelques questions de fond liées à l'orpaillage : pourquoi l'État, propriétaire de 90 % de la surface de la Guyane, persiste-t-il à accorder si largement des permis miniers aux orpailleurs? La grande majorité des habitants de ce territoire se déclare contre la Montagne d'or. Certains, comme les membres de la Jeunesse autochtone de Guyane (JAG), estiment en plus nécessaire de remettre en question le «développement» imposé et le choix de société qui l'accompagne : quelle est la valeur de l'or quand son exploitation ruine la forêt, les animaux, les plantes et les humains qui y vivent?

L'industrie minière ne se limitant pas à l'orpaillage, elle se développe au rythme des besoins de notre société. Cette société – qui nous inonde paradoxalement de virtuel – dépend de matériaux toujours plus variés en quantités toujours plus importantes et nous impose sa fuite en avant comme seul imaginaire possible.

À tirer le fil vient toute la couverture mitée de ce monde, viennent ses lois, ses sciences, ses technologies, ses rapports de pouvoir. L'or ne sert pas d'autres intérêts que le maintien de l'ordre existant, où la majeure partie de l'humanité s'écrase sous la domination d'une poignée de fanatiques aux commandes.

Sans vergogne mais pas sans rire, c'est ce monde morbide et mortifère que cet ouvrage met en joue.

# LE PROJET DE LA MONTAGNE D'OR EN TRÈS BREF

es données qui suivent sont issues du *Dossier du maître d'ouvrage* publié par la Compagnie de la Montagne d'or (Смо) en mars 2018 et de calculs réalisés à partir de leurs chiffres. Ils peuvent évoluer au fur et à mesure de l'avancée des études et de l'exploitation du site. Par exemple, la Cmo parle de douze ans d'exploitation, mais si le gisement s'avère plus important et que le cours de l'or ne chute pas, elle pourrait poursuivre son ouvrage dans le temps et l'espace. Plutôt que répéter les erreurs de certains contre-experts, il a paru préférable de partir des informations publiées par la compagnie elle-même.

Ces quelques chiffres n'ayant pas l'ambition d'être «exacts», ils sont convoqués pour donner une idée de l'ampleur du projet.

# Le projet en quelques chiffres

- ◆ 80 km à vol d'oiseau et 125 km par la piste Paul-Isnard de Saint-Laurent-du-Maroni.
- Douze ans d'exploitation projetés ou plus, si affinité, suivant le cours actuel de l'or et les campagnes d'exploration aux alentours.
- 782 millions d'euros d'investissement.
- Projet porté par la Compagnie de la Montagne d'or (CMO), ex-SOTRAPMAG, elle-même détenue en 2019 à 55,1 % par NORDGOLD (major russe) et à 44,99 % par COLUMBUS GOLD (junior canadienne).
- ◆ Concession de 1 524¹ ha (15,24 km²).
- 1,6 g d'or en moyenne par tonne de minerai extrait.
- Quantité estimée d'or extrait : 6,7 tonnes par an; 85 tonnes d'or au total représentant un volume de 4,04 m<sup>3</sup>.
- 53,125 millions¹ de tonnes de minerai extraits.
- ◆ 200 emplois directs pendant la construction puis 750 pendant l'exploitation (variant en fonction du cours de l'or).
- 700 emplois indirects et induits pendant la construction puis 3 000 pendant l'exploitation (variant aussi en fonction du cours de l'or).

<sup>1.</sup> Chiffres corrigés le 9 octobre 2019 après parution du livre.

- ◆ Un site de 800 hectares (8 km²) de surface utilisée par la mine :
  - une fosse de 2500 m de long, 400 m de large et d'une profondeur de 120 à 225 m;
  - 190 ha de parcs de stockage de résidus;
  - deux verses à stériles de 40 ha et 110 ha pour le stockage des roches extraites du gisement qu'il n'est pas économiquement rentable de traiter (au cours actuel);
  - une usine de traitement du minerai de 15 ha;
  - un dépôt d'explosifs;
  - une usine d'émulsion de 1,5 ha;
  - une aire de stockage de minerai basse teneur de 15 ha;
  - des bassins et des canaux de dérivation des eaux de 42 ha;
  - une base vie de 17 ha;
  - un laboratoire;
  - des ateliers de maintenance;
  - une piste d'atterrissage;
  - des barrières de sécurité et des dispositifs de contrôle des accès.
- Consommation énergétique : 20 mégawatts (MW) dont 14 MW pour le dispositif de broyage. En pointe, la consommation est estimée à 135 GWh par an, c'est-à-dire 10 % des capacités de production prévues de la Guyane.

#### Échéances

- ◆ 2018-2019 : instruction des dossiers de demande d'autorisations environnementale et minière. Enquête publique. Après l'enquête publique, le préfet recueillera l'avis du Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST) afin de finaliser sa décision sur les demandes d'autorisation.
- 2019-2021 : si la décision est positive, début de la construction. Un an d'études d'ingénierie et de travaux préalables aux travaux de construction des infrastructures minières (réaménagement de la piste d'accès au site, établissement d'une base logistique, démarrage des travaux de défrichement et de terrassement) et deux ans de construction des infrastructures de la mine et de pré-production.
- 2022-2033 : production pendant un minimum de douze ans.
- 2032-2036 : réhabilitation.
- ◆ 2036-2066 : suivi de post-exploitation.

## Note sur ces échéances

Dans un contexte de création du Conseil de défense écologique, un ministre se laisse aller à quelques envolées lyriques, abondamment relayées dans les médias, pour annoncer l'abandon du projet de la Montagne d'or. Or, la situation n'est pas si tranchée et il se pourrait bien que la confusion ainsi engendrée profite plutôt au renouveau de l'industrie minière.

François de Rugy déclare ainsi le 29 mai 2019 à l'Assemblée nationale :

«Le projet de la Montagne d'or ne se fera pas. Je le redis devant vous, ce projet ne se fera pas. [...] Comme vous le savez aussi, ce projet était soutenu par un certain nombre d'élus locaux et nationaux en Guyane, était combattu par d'autres associations, d'autres élus. Il avait suscité d'ailleurs beaucoup de tensions localement lors de l'organisation d'un débat public. Comme vous le savez aussi, il était porteur de promesses de créations d'emplois et de retombées fiscales pour la Collectivité de Guyane. Mais après un examen approfondi - et moi j'ai rencontré tous les acteurs pendant les derniers mois, les partisans comme les opposants – nous avons considéré que ce projet présentait trop de risques pour l'environnement et était donc incompatible avec nos exigences gouvernementales. [...] Et c'est pourquoi, sur ma proposition, le Conseil de défense écologique sous la présidence du Président de la République, m'a demandé de réformer le Code minier.»

En réponse, la Compagnie de la Montagne d'or, par l'intermédiaire de son président Pierre Paris, annonce :

« Nous notons que le gouvernement n'exprime pas de réserve concernant les impacts économiques et sociaux du projet. C'est d'ailleurs la tonalité du rapport de la mission interministérielle rendu au gouvernement et que ce dernier n'a toujours pas publié. Pourquoi ? Ce rapport confirme la pertinence du projet Montagne d'or tant dans son modèle industriel et financier que dans son impact en matière de création d'emplois et de retombées fiscales pour le territoire. Pourtant, à plusieurs reprises, des ministres se sont succédé pour affirmer avec véhémence que le projet Montagne d'or

ne se fera pas. Cet acharnement finit par devenir suspect. Il est tout à fait dénué de base juridique d'affirmer que le projet ne se fera pas. Pour la simple raison que ce projet, porté par des investisseurs privés, n'est pas finalisé et nécessite encore un long travail d'étude avant que notre entreprise puisse le soumettre à l'administration pour autorisation. [...] Je veux croire que la France saura encore saisir cette opportunité qui lui est offerte de développer en Guyane une mine bâtie sur un modèle durable. »

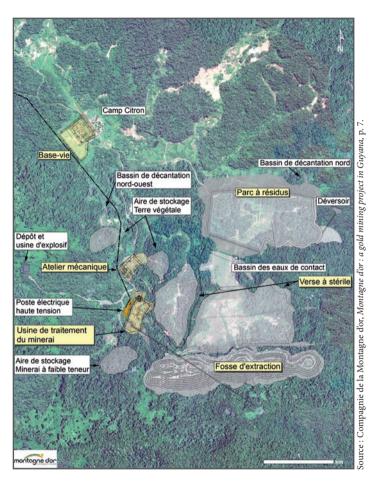
Parce qu'il s'agit de nous faire *désirer* de bonnes mines durables et responsables, ces tergiversations et annonces de réformes sont autant d'armes du pouvoir afin de désamorcer toute contestation des avancées de l'ordre industriel et marchand. Et pendant que des industriels et des écologistes écrivent ensemble un tout nouveau Code minier pour fêter leur grande victoire commune, certaines entreprises profitent de cet écran médiatique pour se positionner dans la course à la pépite. La compagnie minière Auplata est fière d'être « *dans les starting block* », comme elle l'annonce sur son compte twitter le 29 mai 2019 :

«Le montage de l'usine [de cyanuration] est à présent terminé. La DEAL [Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement] fera une visite d'inspection à l'usine de Dieu Merci [commune de Saint-Élie, Guyane] ce 13 juin 2019 à l'issue de laquelle nous espérons recevoir le feu vert pour le début des opérations.»

(À suivre...)



Carte de la Guyane et localisation du site de la Montagne d'or



Plan du projet de la Montagne d'or

#### Annexe 1

# MINE DE RIEN, LA MONTAGNE NE DORT PAS...

[Ce tract a été distribué en Guyane et dans le reste de la France en juin 2018.]

algré le tableau d'une mine isolée en pleine forêt, il serait hypocrite de penser que la méga-mine dite de la « Montagne d'or » ne concerne que les 800 hectares en voie d'être broyés et passés sous le rouleau compresseur de la société industrielle.

Ce texte ne s'attardera pas sur les détails de la méga-mine : ce projet est nauséabond, point barre.

La Compagnie de la Montagne d'or (CMO) a déjà enfumé les débats publics en présentant une prétendue mine «écologique» et «responsable». Dans leurs bouches, un trou béant rempli de produits chimiques extrêmement nocifs et des boulots dans des conditions exécrables se métamorphosent en mine « verte » et en « chance » de développement économique pour la Guyane. Au cyanure ou au mercure, avec des bassins de rétention ou des déversements directs, avec des travailleurs

sans-papiers ou précaires, la réalité minière n'est ni à débattre ni à négocier. Une mine ne pourra jamais être ni bio ni équitable et encore moins solidaire.

Ravageant une région, son air, ses eaux, sa terre, ses habitants, ses animaux, ses végétaux, la mégamine ne peut servir qu'à enrichir une poignée d'individus au détriment de tous. Ce « progrès »-là est un leurre. De plus, derrière la Montagne d'or, de nombreux autres projets de mines industrielles risquent de voir le jour en Guyane si rien n'est fait pour les en empêcher.

Une mine d'une telle envergure a besoin de beaucoup de personnes et de compétences pour se concrétiser. Au-delà de sa construction, elle nécessite des analyses et des études «scientifiques», l'intervention d'entreprises de BTP pour construire une piste et une ligne à haute tension de 120 km, des sociétés de sécurité pour militariser la zone, mais aussi des politiciens et des figures publiques pour légitimer leur projet, etc. La Compagnie de la Montagne d'or n'est donc qu'un acteur parmi d'autres et n'est ainsi pas seule responsable car une multitude d'entreprises, d'organismes et d'individus participent directement et indirectement à la réalisation de ce projet. Ces nombreux complices de la Смо sont autant de rouages qu'il est possible d'enrayer pour leur compliquer la tâche et réduire leur quête de l'eldorado à néant. Que se soit en groupe ou individuellement, en Guyane ou ailleurs, de jour comme de nuit, les occasions et les

possibilités sont nombreuses pour mettre des bâtons dans les roues de toutes les parties prenantes de cette machine de mort.

Parce que cet énième projet minier en appelle d'autres par la suite, parce qu'il n'est que la partie émergée de l'iceberg de leur appétit dévorant, parce qu'il démultiplie la dégradation d'une situation actuelle déjà désastreuse, parce qu'il ouvre à des formes encore plus industrielles et destructrices d'extraction.

Ne laissons pas la CMO et ses complices creuser cette tombe géante!



Peinture rouge sur les bureaux de la Compagnie de la Montagne d'or : « le sang de la Guyane », 19 janvier 2018, rue de l'Indigoterie, Rémire-Montjoly, près de Cayenne



Rassemblement contre la Montagne d'or, place des Palmistes, Cayenne, 16 juin 2018

# **TABLE**

Début des hostilités	. 3
Le projet en très bref	. 7
Toutes les hostilités sont dans la nature	. 13
Les fossoyeurs du réel. Les commandements de la mine verte et responsable	. 29
Bienvenue au paradis	. 75
L'orpaillage en quelques filons	101
Histoires d'Or. Orpaillage légal et illégal, une fausse dualité	. 123
Montagne d'or ou chaîne en or des montagnes?	. 141
M'enfin / Pour ne pas conclure / À toutes	

Annexe 1 Mine de rien, la montagne ne dort pas	161
Annexe 2 Le Brgm, véritable VRP	
de l'exploitation minière!	165
Annexe 3	
Histoire entremêlée du district	
de Paul-Isnard de 1940 à 2017	173
Annexe 4	
Inventaire des permis miniers	177